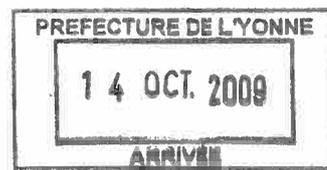


**DEPARTEMENT
DE L'YONNE**

**Communauté de
Communes du Jovinien**



EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 02 Octobre 2009

**CONVOICATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 25 SEPTEMBRE 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 12
OCTOBRE 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le deux octobre deux mille neuf à vingt heures dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Nicolas SORET, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Madame Françoise RAISON, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,
Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, représentée par Monsieur Yann CHANDIVERT.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Election des délégués au Syndicat d'Etude pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés du Centre Yonne. (N°47)

Conseil communautaire du 02 octobre 2009

N°47/2009

OBJET : Election des délégués au Syndicat d'Etude pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés du Centre Yonne.

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Jovinien est compétente « pour la recherche de solutions d'élimination des déchets dans le cadre des lois et règlements, seule ou en partenariat avec d'autres établissements de coopération intercommunale. »

A ce titre la CCJ siège au Syndicat Mixte d'Etude pour la Valorisation et le Traitement des Déchets du Centre Yonne et doit donc désigner ses représentants.

Il est précisé que le nombre de représentants est déterminé de la manière suivante : 1 délégué titulaire par tranche de 5 000 habitants et 1 délégué pour le reste dépassant les multiples de 5 000 habitants.

La population de la CCJ est de 13 500 habitants. En conséquence, il est demandé au Conseil communautaire d'élire deux délégués titulaires et autant de suppléants.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

DESIGNE Messieurs Nicolas SORET et Claude GRUET, délégués titulaires et Mesdames Catherine DECUYPER et Miren MATIVET KERBRAT, déléguées suppléantes, pour représenter la Communauté de Communes au sein Syndicat Mixte d'Etude pour la Valorisation et le Traitement des Déchets du Centre Yonne

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

